

Règlement



- La participation à ce concours est gratuite
- Un seul projet par personne sera accepté lors de ce concours.
- Toute participation d'un mineur d'âge devra être soumise à la signature d'une autorisation par l'un des parents ou d'un tuteur légal (si le projet est retenu).
- Le jury sera composé pour moitié de personnes professionnelles dans le milieu artistique et culturel et pour moitié de personnes internes au Centre Culturel.
- Pour le(s) projet(s) retenu(s), il sera établi un contrat de collaboration entre le(s) gagnant(s) et La Posterie.
- Une séance d'informations se déroulera le samedi 12 mars 2016 à 15h dans les locaux de La Posterie.
- Une journée de présentation des projets se fera le samedi 30 avril de 13h à 18h.
- La date de clôture des candidatures : 3 juin 2016.
- Les résultats du concours seront communiqués via le Facebook de La Posterie ainsi que sur le site internet du Centre culturel dès le 24 juin 2016. Les gagnants seront avisés personnellement par courrier postal.
- La mise en production des projets se mettra en place à partir du 30 septembre 2016.
- Les participants doivent habiter dans l'Entité de Courcelles et ses environs.
- Les bulletins d'inscriptions sont disponibles à La Posterie (071/45.66.87 de 9h à 16h, rue Phillippe Monnoyer 46 à Courcelles), via www.laposterie.be, notre page Facebook, lors de La Petite Récré du samedi après midi ou lors des Ludimanches.
- Les projets peuvent être artistiques (chant, sculpture, peinture, dessin, slam, ...), associatifs (projet de création de cours, de spectacle, ...) et bien d'autres ... Laissez libre cours à votre imagination!
- La participation au concours par le participant implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de la présente déclaration de respect de la vie privée.

NOM:

PRÉNOM:

LOCALITÉ:

CODE POSTAL:

ADRESSE:

PRÉSENTATION DU PROJET:

DATE DE NAISSANCE : TÉLÉPHONE : FMAII ·